



Association Française des Eleveurs de Chevaux de Race Aztèque

www.chevalazteque.com

PROCOLE D'ENREGISTREMENT DES POULAINS

ATTENTION : Vous ne devez effectuer AUCUNE démarche auprès de l'IFCE, c'est l'AFECRA qui gère toutes les démarches. Si vous passez directement par l'IFCE votre poulain ne sera pas reconnu comme Cheval de Race Aztèque mais comme Origines Constatées.

➤ avant la naissance :

Dans l'année précédent la naissance (au plus tard au 31/12), nous faire parvenir la déclaration de saillie remplie et signée (formulaire accessible sur le site internet et sur la page Facebook), accompagnée de la copie du pedigree des 2 parents, et de la copie des tests 5 panels pour les parents Quarter Horse et Aztèque. Cela nous permettra de vous confirmer que votre poulain est bien inscriptible.

(attention dans le formulaire il faut bien préciser le numero de pedigree ANCCE pour les PRE, AQHA pour les Quarter Horse et AMCCRA pour les Aztèques, et non les numeros SIRE)

➤ à la naissance du poulain : *(au plus tard 6 mois après la naissance, sans quoi le dossier sera soumis à frais majorés)*

1 - Faire procéder par un vétérinaire au pucage et au signalement graphique du poulain SOUS LA MERE.

Attention : TOUS les feuillets (sauf la copie destiné au propriétaire) doivent nous être renvoyés, y compris le feuillet cartonné original. Ni vous ni votre vétérinaire ne doit renvoyer quoique ce soit à l' IFCE.

2 - Nous envoyer :

- le signalement graphique (tous les feuillets) avec le numero de transpondeur (puce)
- la copie du pedigree des parents et des tests 5 panels *(s'ils n'ont pas été fournis lors de la déclaration de saillie)*
- la déclaration de naissance (document que vous pouvez télécharger depuis notre site web ou notre page Facebook)
- une attestation sur l'honneur de propriété (également téléchargeable sur notre site)
- un chèque de 160 € pour les adhérents et de 190 euros pour les non-adhérents à l'ordre de l'AFECRA
- un chèque de 60€ à l'ordre de l'IFCE

L' AFECRA se chargera dans un premier temps de l'inscription de votre poulain au Stud Book Mexicain.

Une fois le certificat de registre généalogique obtenu, nous l'enverrons accompagné de l'original du signalement graphique à l' IFCE afin qu'ils puissent éditer le carnet du poulain ainsi que sa carte de propriétaire.

(Cette démarche pourra prendre un certain temps, du fait de l'échange international de plusieurs documents, tous envoyés par courrier. Vous tarderez donc plusieurs mois à recevoir les documents de votre poulain, c'est normal. Néanmoins, nous vous enverrons dès réception du dossier un accusé de réception que vous pourrez présenter comme preuve d'inscription au Stud Book aux éventuels acheteurs de votre poulain)

Les Pannessots d'en bas - 71 450 Blanzly

www.chevalazteque.com afecra@yahoo.com

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W711002021 à la préfecture de Saône et Loire